

Synthèse 2025

Les membres du comité consultatif sur le bien-être animal, Mmes Anne-Mathilde COSTANTINI, adjointe, Annie HENRARD, conseillère municipale, Geneviève PIERSON, conseillère municipale, Charlotte GEISTEL-GARLAND, Christine LEJEUNE, Anne-Marie THIEBAUT et Claire WARUSFEL, MM. Jacques BOULAY et Pierre BRAJOU, se sont réunis les 10 mars, 2 juin, 1^{er} septembre et 1^{er} décembre 2025.

A. Bilan de la manifestation AnimaLaxou du 28 septembre

Le bilan de cette 4^{ème} édition qui s'est tenue le dimanche 28 septembre 2025 est très positif. Le public a particulièrement apprécié les échanges sur le bien-être énergétique des animaux, la médiation animale, l'ostéopathie animale, le rappel, la bientraitance des lapins et la fin de vie accompagnée avec douceur et respect.

Date prévue pour 2026 : dimanche 27 septembre 2026.

B. Bilan des actions 2020-2025

1. **Mise en place de la réglementation obligatoire** dans la commune, notamment l'affiche en mairie sur « que faire lorsqu'on trouve un animal errant ». Une rubrique est dédiée au bien-être animal sur le site Internet de la mairie www.laxou.fr avec des fiches pratiques régulièrement complétées. De même, une rubrique dédiée au bien-être animal (1 page depuis quelques mois) se retrouve dans le bulletin municipal Laxou Actu.

2. **Création d'une carte « je protège mon animal »** pour éviter qu'un animal reste seul à la maison lorsque son propriétaire a un accident.



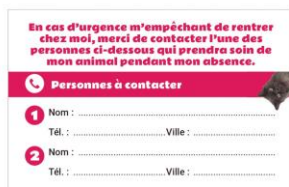
**AIDEZ-MOI
J'AI UN ANIMAL
SEUL CHEZ MOI**

Chien(s) ☐ Nom(s) :

Chat(s) ☐ Nom(s) :

Autre espèce : ☐ Nom(s) :

Mon nom : **Laxou**



**En cas d'urgence m'empêchant de rentrer
chez moi, merci de contacter l'une des
personnes ci-dessous qui prendra soin de
mon animal pendant mon absence.**

Personnes à contacter

1 Nom : Ville :
Tél. :

2 Nom : Ville :
Tél. :

Si cette carte existe déjà dans un certain nombre de villes en France, la commune de LAXOU a mis en place une solution de secours pour éviter que l'animal ne soit amené en fourrière si son propriétaire accidenté n'a ni famille, ni amis pour s'occuper de l'animal, via un réseau de familles d'accueil qui est en cours de finalisation.

3. Faciliter la sociabilisation des chiens : « tous en laisse »

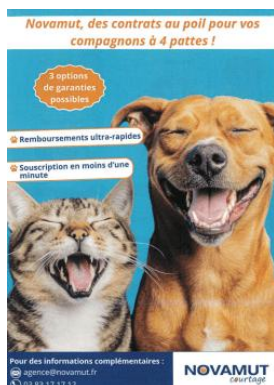
En attendant l'ouverture du parc canin, le comité consultatif sur le bien-être animal de Laxou a déjà organisé les samedi des séances gratuites avec une comportementaliste sur « comment bien tenir son animal en laisse » : quelles sont les principales erreurs commises et comment y remédier pour que cela se passe au mieux.

4. Fourniture de croquettes pour les chiens des propriétaires démunis



En décembre 2024, la commune de Laxou a signé la première convention sur le territoire métropolitain du Grand Nancy avec la SLPA (Société Lorraine Protectrice des Animaux), qui offre au CCAS de Laxou des croquettes pour les chiens des propriétaires les plus démunis. Aucun animal ne doit souffrir de la précarité, et personne ne doit être contraint de se séparer de son compagnon faute de moyens. Cette convention, simple en apparence, est porteuse d'une grande symbolique : celle d'aider à la fois l'humain et l'animal ; le CCAS vérifie l'identification de l'animal et l'avis de non-imposition de son propriétaire

5. Mise en place d'une assurance de soins pour chiens et chats communale



La Commune de Laxou, par une convention de partenariat avec NOVAMUT Courtage, permet à ses habitants de souscrire à une assurance santé pour protéger leurs animaux tout au long de leur vie, avec 3 niveaux de garanties différents, des tarifs maîtrisés, des remboursements ultra rapides et une proximité humaine grâce au personnel du CCAS qui peut aider à monter les dossiers. Il a également été négocié avec NOVAMUT une enveloppe de 2000 € pour prendre en charge à 50% les frais d'identification.

6. Création d'AnimaLaxou

Depuis 2022, **AnimaLaxou est le plus grand salon, entièrement gratuit et en plein air, de Lorraine.**

C'est l'événement devenu incontournable pour les amoureux des animaux et les défenseurs de leur bien-être. Il a pour vocation de sensibiliser le grand public à la cause animale, tout en proposant des animations, des stands d'information et des rencontres avec des professionnels.

4 éditions se sont tenues au parc d'agrément du Champ-le-boeuf : les dimanches 2 octobre 2022, 1^{er} octobre 2023, 6 octobre 2024 et 28 septembre 2025.

7. Lutte contre la maltraitance et les abandons

Le comité consultatif pour le bien-être animal a choisi de sensibiliser les futurs propriétaires au coût d'un animal, à leurs besoins physiologiques, leurs droits et obligations, par des conférences grand public « Comment bien choisir son animal » (26 septembre 2025) ou des interventions dans les écoles. Ces conférences ont pour but de répondre aux questions :

- . Quel animal choisir ? chien chat NAC (dont les lapins) ? Pourquoi une espèce sauvage est-elle interdite ?
- . Quel cadre de vie et mode de vie ? habitation, disponibilité,...
- . A quelles contraintes s'attendre ? Nourrir, promener, soigner, respecter le rythme de l'animal,...
- . Quel budget prévoir ? pour la nourriture, les accessoires, les soins, ...
- . Quelle compatibilité de caractère ?

8. Sensibilisation à la propreté des rues



En plus de la mise à disposition gratuite de canisacs et de l'élaboration du plan des poubelles réparties sur tout le territoire, en prenant en compte la particularité des sentiers de LAXOU, le comité consultatif pour le bien-être animal s'est rapproché du conseil municipal d'enfants et de jeunes de Laxou : ils ont ensemble organisé un nettoyage, notamment des déjections canines, des rues et sentiers du quartier mi les Vignes de Laxou le 20 septembre dernier et projette de renouveler l'opération dans un autre quartier.

9. Réalisation d'une grande campagne pour rappeler l'obligation d'identifier les chiens et les chats, en lien avec la métropole du Grand Nancy.

10. Création d'un parc canin environnemental (ouverture en mars 2026)

Ce parc canin aura une double particularité : celle de s'intégrer dans un espace boisé naturel qui offrira un meilleur confort lors des périodes de chaleur et celle de prévoir des créneaux de mise à disposition pour des comportementalistes qui devront en échange organiser gratuitement des conseils pour les chiens réactifs, la tenue en laisse, le rappel, etc.

C. Projets pour le prochain mandat 2026 - 2032

. Mettre en place des ateliers pour **lutter contre les frelons asiatiques**, en lien avec le référent communal, Sylvain MONNIN et la maison de l'environnement

. Informer les habitants sur la possibilité de **protéger les animaux suite au décès** de leur propriétaire par un partenariat avec la chambre des notaires et de **créer une assurance obsèques pour les animaux**, en lien éventuel avec NOVAMUT

. Réaliser un **sanctuaire animalier**

. **Finaliser la mise en place d'un réseau de familles d'accueil** pour offrir un refuge aux animaux des personnes démunies qui vont être hospitalisées, ou promener les chiens des personnes malades ayant peu de ressources, sans concurrence avec les petsitters, pensionneurs ou promeneurs privés existant sur le territoire ; et ce, en lien avec l'association LAP (lien Patients Animaux), créée par Claire WARUSFEL, qui permet aux personnes hospitalisées au Centre Psychothérapique de Nancy de pouvoir bénéficier d'un système de prise en charge de leur animal.

. Rappeler la **réglementation sur la possession d'animaux**, les droits et obligations

. **Organiser des stages gratuits de premiers secours pour animaux**

. Créer un **label « ville amie des animaux »**, en lien avec la région Grand Est

. Adopter une **charte « spectacle respect »** qui interdit l'utilisation d'animaux, avec notamment l'interdiction pour tout salon vendant des animaux de pouvoir louer une salle communale

. Faciliter la **stérilisation des chats** pour limiter la population des chats libres

. Rédiger un **guide** pour les propriétaires d'animaux qui donnerait des conseils pratiques et juridiques